
HYDERABAD – Réunion conjointe : Conseil d’administration de l’ICANN et At-Large
Lundi 7 novembre 2016 – 9h45 à 10h45 IST
ICANN57 | Hyderabad, Inde

RINALIA ABDUL RAHIM : Bon, devrait-on commencer ? Veuillez reprendre vos places.

Bonjour à tous. Ceci est la réunion At-large avec le conseil.

Et, Alan, comment voulez-vous commencer ?

ALAN GREENBERG : Nous devrions probablement commencer au début. Pouvons-nous avoir la diapositive comportant les premières questions ?
Bon, parfait.

Le processus pour cette réunion est que nous -- en fait, j’aimerais revoir la diapositive précédente qui vient de disparaître. Merci.

Normalement, le processus est que le conseil, s’il le désire, pose des questions à la communauté At-Large. Nous avons la possibilité de poser des questions au Conseil ou faire des ajouts ou autres réactions.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Cette fois, Rinalia, en tant que directeur choisi par la communauté At-Large a également ajouté quelques éléments qui pourraient justifier une discussion si le temps le permet. Ces points sont donc à la fin. J'espère que nous aurons assez de temps parce que je pense qu'ils sont particulièrement intéressants. Je vous remercie donc de les ajouter. Nous diminuons les notes pour ne pas les avoir ajoutés il y a trois semaines.

[Rires]

La première est la question du Conseil nous demandant : que devons-nous (le Conseil d'administration et l'organisation de l'ICANN) faire pour que la transition se passe bien pour vous. Un commentaire d'abord, comme nous l'avons dit plusieurs fois, nous considérons que le terme «organisation» englobant les employés, sous-traitants, personnels de la société est un terme qui trouble beaucoup de gens. Mais nous comprenons qu'il est utilisé dans ce cadre et nous allons y répondre, mais c'est un point de controverse.

Cette question nous embrouille parce que la transition elle-même est la transition de la supervision de l'IANA. Et pour autant que nous puissions en juger, cela fonctionne très bien ainsi nous pouvons nous arrêter ici de parler. Nous soupçonnons que la question concerne en réalité les autres

parties qui lui sont associées, c'est-à-dire, toutes les mesures de responsabilité. Et de ce point de vue, cette question est vraiment la même que la suivante, ajoutant At-Large ou nous dans «Conseil» entre guillemets, sur ce dont nous avons besoin pour renforcer la confiance de l'ALAC. Nous allons donc répondre aux deux en même temps.

Essentiellement, qu'est-ce que le conseil, l'organisation, qui que ce soit, doivent faire pour augmenter la confiance dans l'ICANN et ses unités constitutives ? Avons-nous un intervenant pour ce point ? Leon ?

Leon, allez-y.

LEON SANCHEZ :

Merci beaucoup, Alan. Leon Sanchez.

Nous en avons discuté au sein de l'ALAC et au sein de la communauté At-Large. Et la réponse à cette question est que le Conseil doit agir en conformité non seulement avec les statuts constitutifs, mais également avec l'esprit que la communauté avait à l'esprit lors de la rédaction de cette nouvelle version de nos statuts. Et ceci peut être accompli en faisant apparaître son intention dans toutes ses actions.

Une transparence accrue dans une perspective globale de l'ICANN pourrait également y contribuer tout comme la

promotion de la diversité en continuant à promouvoir la sensibilisation et l'accès aux programmes pour toutes les parties prenantes.

La communauté de son côté doit rester ouverte à l'idée de travailler dans un mode intercommunautaire puisqu'il a été prouvé que sortir de nos silos produisait des résultats exceptionnels pour l'organisation tout comme la communauté multipartite.

Nous avons également besoin de mettre la barre plus haute en termes de transparence et de responsabilité, pour nos parties prenantes respectives et l'une envers l'autre en tant que communauté. Donc les pouvoirs, s'ils doivent être exercés à un quelconque moment, devront être utilisés de manière responsable et efficace.

Nous considérons la communication comme la base permettant d'accomplir cette amélioration de la confiance et les actions comme les briques pour la construire de façon cohérente et durable. L'ouverture, l'inclusion, la diversité et le respect doivent continuer à être les piliers de notre fondation. Merci.

ALAN GREENBERG :

Merci Leon.

Est-ce que quelqu'un souhaite ajouter quelque chose à cela ? Je vais juste ajouter un bref commentaire. Tout comme -- la question était : qu'est-ce que nous, nous tous, avons à faire pour nous assurer que le monde a confiance en nous ? Et, bien sûr, tout ce que nous attendons du Conseil, nous devons aussi l'attendre de nous-mêmes. Et nous ferons de notre mieux pour nous assurer que nous sommes au moins aussi transparents et ouverts que nous nous attendons à ce que les autres le soient. Et je pense qu'en général, nous le sommes ; mais cela mérite toujours réflexion.

Quelqu'un veut ajouter quelque chose ?

OK. L'élément suivant porte sur la question comprenant les problématiques que nous avons soulevées. Et la première est la position de l'ALAC sur les nouveaux gTLD et comme indiqué les « séries ultérieures », bien que la question de savoir si c'est une série ou non n'a pas encore été tranchée au moins au niveau du PDP -- PDP du GNSO.

Quelqu'un voudrait-il en parler ? Allez-y, Holly.

HOLLY RAICHE :

Je dois dire que nous sommes dans un processus -- « nous » étant l'ALAC -- sommes dans un énorme processus de réflexion. Deux de nos membres ont été impliqués dans le CCRT. Il y a eu

beaucoup d'informations qui non seulement ont été générées, mais qui continuent d'être générées à l'heure actuelle. Nous allons être appelés à répondre au premier genre de papier qui est publié. Malheureusement, c'est aux environs de la mi-décembre ce qui est regrettable. Nous allons y répondre.

Le problème, c'est que certaines des statistiques très intéressantes, des informations dont nous souhaiterions disposer pour commenter -- pour les utiliser dans les commentaires ne seront pas disponibles. Et donc, en fait, une partie de ce que nous dirons est provisoire. Nous rechercherons une autre série et une recherche d'autres informations pour effectuer cette évaluation de l'efficacité de la première série en termes d'indicateurs que nous avons en fait commencée à examiner en relation avec la confiance des consommateurs, la concurrence, nous éloignant du point de vue de l'ALAC. Cela va être un très gros travail. Nous avons quelques positions qui sont très similaires à celles du GAC, mais à l'heure actuelle, nous avons encore besoin de nombreuses informations sur ce qui se passe avant que nous puissions arriver à un avis définitif. Merci.

ALAN GREENBERG : Merci Holly.

Une des choses troublantes, c'est qu'en parlant à Jonathan Zuck, président du comité de révision de CCT -- équipe de

révision, désolé, je n'ai pas été surpris de l'entendre dire qu'ils faisaient face au problème important qu'il n'existe pas vraiment de données à ce stade. Rétrospectivement, l'AoC qui dit que la révision doit être lancée un an après la mise à disposition du premier gTLD n'a peut-être pas imaginé combien de temps il faudrait pour lancer le dernier. Et certainement, personne n'a envisagé -- ou certaines personnes n'ont pas imaginé la lenteur de l'adoption.

C'est pourquoi ce qui est découvert est, surprise, nous avons besoin de plus de données. Et il apparaît de ce qu'il m'a dit qu'ils vont faire de bonnes recommandations sur les données à recueillir au cours des cinq prochaines années. Mais cela n'expliquera pas forcément beaucoup la réussite ou non de la série actuelle. Ainsi il va y avoir un intéressant point de décision que vous, je suppose, le Conseil va avoir à faire à un certain moment, même après la fin du PDP du GNSO sur la façon de procéder étant donné le manque de compréhension du fonctionnement de la première série.

Je suis intéressé, si des membres du Conseil peuvent faire part d'idées sur ça.

RINALIA ABDUL RAHIM : Bruce et Cherine.

ALAN GREENBERG : Bruce et Cherine.

BRUCE TONKIN : Je pense, Alan, que vous devez essayer de mettre l'historique en perspective. Ainsi, .COM a été lancé en 1985. Cela n'a sans doute pas eu un impact significatif dans la communauté jusqu'à environ dix ans plus tard, au milieu des années 90. Nous avons vu les .BIZ et .INFO qui ont été introduites au cours de l'année 2000. Ce sont probablement les noms les plus populaires de cette époque. C'était 16 ans plus tard.

Je veux dire, ce serait une chose intéressante d'étudier .BIZ et .INFO, car il y a beaucoup de données disponibles, qui plus est, sur plus de 15 ans. Je pense donc que le processus se déroule sur de longues périodes de temps.

Probablement ce qui est le plus important -- et je le remarque dans certains des travaux réalisés par l'équipe de révision -- c'est en fait d'établir des indicateurs pour l'ensemble du marché, et ensuite de contrôler ce qui se passe sur ce marché. Parce que, si vous examinez un autre marché, si vous étudiez le marché des téléphones, par exemple, vous savez, les gens suivent ce marché. Il évolue au fil du temps. Et puis les décideurs dans le

monde des télécommunications prennent des décisions fondées sur les informations de ce marché.

Je pense donc que c'est un processus continu et c'est là où je veux en venir ; au lieu de penser, c'est notre seule possibilité de mesurer le marché et prendre toutes nos décisions en fonction des résultats. Je crois que c'est un processus évolutif. Nous devons surveiller ce qui se passe sur le marché.

ALAN GREENBERG : C'est absolument vrai. Mais nous avons parlé de la révision de CCT comme étant la baguette magique qui nous donnerait la sagesse, et c'est probablement faux.

BRUCE TONKIN : Alors pour mettre un peu de perspective sur cette révision, elle examine trois choses. Il s'agit donc d'une révision qui a été demandée par le gouvernement des États-Unis dans notre affirmation d'engagements. Et si vous regardez l'ensemble de cette section, cela parle en fait de concurrence et de la confiance des clients, ceci pour l'ensemble du marché. Ce n'est en fait pas vraiment simplement sur les nouveaux gTLD.

Alors, les trois choses que la révision examine sont : un, ce qui se passe dans le marché ; deux, ce qui se passe avec la confiance des consommateurs et l'ensemble du système, et pas seulement

les nouveaux noms, mais de l'ensemble du système. Et puis la troisième chose, c'est la réussite de la série de candidatures. Et je pense que c'est ce qui peut offrir le plus de valeur parce que c'est concret, non ? Nous avons eu une série en 2012. Nous avons documenté les demandes de réexamen. Et donc, nous avons eu quelques problèmes dans cette série. C'est probablement sur ce point que l'équipe de révision peut se concentrer et nous donner des directions.

Mais à part ça, c'est juste des trucs généraux. Comme la confiance des consommateurs et la concurrence, ce qui, vous le savez, sont examinées par les organismes gouvernementaux sur un marché pendant une période de temps.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je vous remercie, Bruce.

J'ai vu la main de Cherine puis Sébastien.

Cherine.

CHERINE CHALABY : Je serai heureux de passer après Sébastien pour ne pas avoir deux membres du conseil d'affilée. Allez-y, Sébastien.

SÉBASTIEN BACHOLLET : Puis-je utiliser la facilité que nous avons grâce à l'interprétation et demander aux gens qui en ont besoin de mettre leur casque ?
Merci.

Je vous remercie, Cherine, de me laisser la parole avant vous.
Peut-être aurez-vous plus de réponses à donner ensuite.

Je pense que cette organisation manque de mémoire. Nous avons parlé de .COM, .BIZ, et .INFO qui ont débuté en 2000. Nous avons analysé ces nouveaux gTLD en 2000, puis nous avons procédé à une deuxième série de TLD sponsorisés en 2004. Pourquoi avons-nous fait cela ? Parce que nous n'avions pas suffisamment de données après les premières séries. Et nous avons dû trouver un moyen d'obtenir ces données, nous avons donc commencé cette deuxième série.

Mais l'ICANN n'a rien appris à l'époque, et maintenant nous nous trouvons dans la même situation avec une solution qui est beaucoup plus compliquée. Ce n'est pas seulement dix nouvelles extensions qui ont été introduites dans les racines, mais des centaines. Cela rend les choses beaucoup plus compliquées. Afin d'étudier le marché, cette fois, j'espère que l'ICANN a compris que ces données devaient être conservées pour être étudiées plus tard. Nous n'allons pas les étudier immédiatement. Mais de cette façon, nous n'aurons pas la question de l'étape suivante pour la prochaine série ou dans 20

ans. Nous aurons l'information pour la prochaine génération.
Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : Voulez-vous répondre en français ?

CHERINE CHALABY : Merci. Merci, Sébastien. Je pense que vous avez plus ou moins raison. Je ne suis pas contre cette idée. Mais je voudrais revenir à la question soumise précédemment par Alan sur la date des deuxièmes séries. Alan, à un certain moment, le conseil -- je ne sais pas si je vous ai mal compris -- peut avoir à prendre une décision sur la deuxième série ou la série suivante.

Je ne pense pas qu'au point où nous en sommes aujourd'hui le conseil devrait personnellement prendre cette décision. Je pense que c'est -- vous le savez, une communauté doit s'unir et dire ce dont elle a besoin et concocter quelques options pour le conseil. Alors nous pourrions en discuter. Je ne pense pas que le conseil puisse imposer une approche descendante sur ce point ou donner une date limite.

Je sais qu'il existe une variété de points de vue. Comme certains l'affirment, oublions l'idée de faire une autre série, faisons-le sur une base continue. Certains disent, eh bien, nous allons avoir une série spéciale pour les marques. Certains disent, non, vous

ne pouvez pas faire quoi que ce soit et jamais. Je pense que la communauté doit obtenir ses révisions.

Je ne pense pas -- je suis d'accord avec Sébastien. Il va être très difficile de prendre une décision définitive pour savoir si la dernière série a augmenté la concurrence, la confiance des consommateurs parce que le savoir prendra du temps. Il faudra du temps pour en voir l'effet. Donc, à un moment donné, une décision doit être prise. Mais je ne pense pas que le Conseil veut l'imposer sur une base descendante. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je vous remercie, Cherine.

Alan souhaiterait répondre.

ALAN GREENBERG : C'est un beau monde que vous décrivez. Mais je pense que la réalité est que la communauté n'aboutira pas à une unique recommandation, et le conseil peut très bien se retrouver à prendre une décision et à évaluer les diverses décisions sur la façon de procéder -- s'il faut procéder et comment procéder. Nous allons nous amuser.

RINALIA ABDUL RAHIM : Cherine.

CHERINE CHALABY : Oui, mais pas aujourd'hui, pas en mesure de le faire. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je pense que nous savons que cela va arriver. Et dans le passé, il y a eu des commentaires de différentes parties de la communauté sur ce qu'elles pensaient des séries à venir de nouveaux gTLD. Cela deviendra intéressant quand nous progresserons.

Y a-t-il d'autres points de vue sur ce sujet ? OK.

Oui, Holly.

HOLLY RAICHE : Juste une très courte note sur l'une des problématiques, je pense que si nous parlons de concurrence, l'une des questions va être la définition du « marché ». Et je pense que c'est une question très importante que nous aurons à régler.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je vous remercie pour ce commentaire.

OK. Avant de passer au sujet suivant, mon café vient de me revivifier et j'écoutais Leon sur ce qu'étaient les attentes de la communauté At-Large concernant ce que le conseil devrait faire

pour faire marcher la transition et renforcer la confiance. Et j'ai noté tous les points, et je dois dire que sur ce que je comprends, le conseil a une compréhension et des attentes similaires sur ce que nous avons à faire pour aller de l'avant. OK ?

Donc, le sujet suivant, Alan.

ALAN GREENBERG :

Comme beaucoup d'entre vous le savent, il y a eu un sommet At-Large, tenu à Londres en 19 -- j'allais dire 1914.

[Rires]

En 2014.

Et le sommet -- les participants au sommet ont fait un grand nombre de recommandations qui sont déjà arrivées sous diverses formes au conseil. Le conseil a sagement dit dans le passé, eh bien, que voulez-vous exactement que nous en fassions ? Et nous les avons repris. Nous avons fait -- eh bien, je ne suis pas sûr de la quantité de travail, mais je vais céder d'abord la parole à Olivier qui va parler un peu du processus. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Alan. C'est Olivier Crépin-Leblon pour la transcription.

Donc, le sommet At-Large s'est déroulé il y a fort longtemps. Il s'est fini en juin 2014. La réunion de Londres où nous avons réuni nos 150 structures At-Large pour un travail commun et avons fini d'écrire une déclaration très importante qui a été envoyée au conseil avec 43 recommandations, recommandations qui étaient destinées au Conseil, mais également à notre communauté, à nos propres structures At-Large, à nos organisations régionales At-Large.

Il y a une diapositive montrant un cycle de sommets et assemblées générales At-Large qui a déjà accepté et j'aimerais profiter de cette occasion pour remercier le conseil d'avoir approuvé son insertion dans le budget de l'ICANN. Mais si vous voyez le grand sommet s'étant tenu durant l'année fiscale 14, le suivant est susceptible de se tenir au cours de l'année fiscale 19. C'est donc un cycle de vie de cinq ans. Et cela, bien sûr, offre à la communauté At-Large la possibilité de réviser elle-même ses recommandations sur une base descendante. C'est intéressant parce que cela se synchronise avec les révisions obligatoires prescrites par les statuts qui sont également sur un cycle de cinq ans et comme vous le savez peut-être à l'heure actuelle, la communauté At-Large est soumise actuellement à une révision At-large. Et, par conséquent, vous pourriez dire que la communauté At-Large s'examine elle-même tous les 2 ans et demi avec des recommandations améliorant chaque fois le

travail de la communauté et la façon dont elle interagit avec d'autres parties de l'ICANN.

Ainsi, les 49 recommandations ont été travaillées par une équipe spéciale de mise en œuvre, les examinant une à une, les développant. Et je suis heureux d'annoncer que 80 % des recommandations --, c'est-à-dire 34 sur les 43 -- plus de 80 %, ont été mises en œuvre. Elles seront indiquées dans le rapport comme étant mises en œuvre. Nous en avons toujours neuf qui sont en cours. En effet, sur ces neuf, l'une d'elles est -- a été écartée parce qu'elle ne correspondait pas à la mission de l'ICANN. Mais les 8 autres sont en cours soit par certains mécanismes internes de travail qui se déroulent dans la communauté At-Large ou grâce au groupe de piste de travail 2 dans le fil de responsabilité de l'ICANN sur la responsabilité dont nous sommes tous informés.

Il y a quatre tableaux qui sont fournis dans le rapport lui-même. Ils ne présentent qu'un résumé. Un lien pour chacune de ces recommandations se trouve à l'annexe 2, je crois, qui contient les détails de la mise en œuvre et les prochaines étapes. Ce travail est extrêmement significatif en ce qu'il réunit fondamentalement toutes les différentes parties de la communauté At-Large de l'ICANN. Le nombre de groupes qui ont travaillé ensemble inclus l'équipe de direction de l'ALAC, bien sûr, mais l'ensemble des groupes de travail que nous avons

dans la communauté At-Large, le groupe de travail sur l'accessibilité, la structure At-Large, le groupe de travail sur les critères et les attentes, le groupe de travail sur le renforcement des capacités, le sous-comité des finances et du budget comme de l'évolution de l'ICANN, qui est notre groupe de travail qui suit le travail -- ou a commencé d'abord par le groupe de travail intercommunautaire sur la transition de la supervision des fonctions IANA, mais qui met maintenant l'accent sur les travaux sur la responsabilité de l'ICANN et le travail de la piste de travail 2, le groupe de travail sur la sensibilisation et d'engagement, le groupe de travail sur les médias sociaux, et enfin le groupe de travail sur la technologie, qui s'intéresse aux nouvelles technologies pour améliorer la participation dans le processus de l'ICANN à l'aide de tous ces nouveaux gadgets et bidules qui sortent.

Voici donc l'ensemble du travail qui a été fait. Je suis si heureux de voir le travail qui a été fait et conclu, et je voudrais saisir cette occasion pour demander à notre président, Alan Greenberg, de transmettre ce rapport à Steve Crocker, le président du conseil. Et il n'y a pas -- le conseil n'a rien d'autre à faire que de simplement lire tout le travail qui a été fait, et j'aimerais simplement remercier le conseil pour l'appui que vous nous avez montré au cours des années. Merci.

[Applaudissements]

STEVE CROCKER : Merci.

ALAN GREENBERG : Il s'agit d'un rapport papier que je transmets. J'ai découvert au dernier moment que les hyperliens ne fonctionnaient pas. Nous vous ferons donc parvenir une copie lisible par machine. Steve.

[Applaudissements]

STEVE CROCKER : Je pense que nous avons ici une chance de séance photo. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : Steve, avez-vous des remarques à faire ? Il y a aussi d'autres membres du Conseil qui souhaitent faire des commentaires ou poser des questions.

STEVE CROCKER : Merci, Rinalia, oui. J'apprécie la -- l'esprit dans lequel cela a été mis en place, et l'un des thèmes sur lesquels nous avons appuyé ces dernières années est d'apprendre à être plus efficaces pour le traitement, si vous voulez, des conseils, pour les recevoir, les lire, les utiliser et y répondre. Donc je suis vraiment très heureux de l'effort que vous avez mis dans ce travail. Nous allons lui

porter une grande attention et nous assurer que nous sommes prompts et rapides dans notre réponse. Vous avez d'autres personnes à appeler ? Parfait.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Steve, pour l'ensemble de ces remarques au nom du conseil. Nous avons ensuite le nouveau directeur du conseil, Khaled Koubaa.

KHALED KOUBAA : Merci, Rinalia. Merci Steve. Je suis Khaled Koubaa, pour l'enregistrement. Je suis un nouveau membre du conseil d'administration nommé par le NomCom. Mais j'ai un historique avec la communauté At-Large. J'en ai fait partie. Je suis donc heureux de voir tous ces résultats. Je suis heureux de voir des résultats d'une telle ampleur. Je me souviens encore de l'excellent travail que nous avons fait depuis le premier sommet en 2009 au Mexique qui a été le début de ce cycle, je pense, et je suis heureux de voir qu'il y a une bonne compréhension de ce que nous avons besoin de faire fréquemment. Le tour suivant, si je comprends bien est en 2019, qui est un bon -- bon cycle pour nous. Alors, félicitations pour ce magnifique travail.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je vous remercie, Khaled. Y a-t-il d'autres commentaires ? OK. Je n'en vois pas, passons donc au prochain sujet. Alan.

ALAN GREENBERG : Merci beaucoup. Les sujets suivants portent sur un certain nombre de questions qui ont été soulevées par Rinalia, et quand je les ai regardées, ma première réaction a été, il est trop tard. Nous avons un processus. Nous ne pouvons pas le changer. C'est, vous le savez, trop tard. Trop tard. Désolé. Mais quand je les ai vraiment lus, j'ai pensé que c'était vraiment de bonnes questions. Et elles étaient non seulement bonnes -- le conseil peut l'être -- les réponses pourraient être intéressantes, mais c'est le processus de recherche des réponses qui m'a paru intéressant. En fait, cela m'a fait revenir en arrière et examiner un certain nombre de choses que je n'avais pas regardé. La première est que nous sommes sur -- nous sommes -- nous sommes dans un processus de révision continue. Quelles sont les améliorations mises en œuvre après la dernière ayant fait une réelle différence et qu'avons-nous appris de ce processus ? Avons-nous un intervenant ? Je vais appeler l'intervenant. Holly Raiche est en charge de la -- est chargé du groupe de travail qui fait la révision actuelle.

HOLLY RAICHE :

Je suis heureuse de parler de la révision en cours. Je ne vais pas revenir en arrière et réexaminer -- parce que si vous regardez les résultats de la dernière révision, vous pouvez regarder et dire ah, regardez, il y a 13 sujets et puis vous regardez les 13 sujets et ils sont décomposés et brisés et décomposés et leur nombre s'accroît énormément. Il y a certains résultats qui je pense, peuvent être récapitulés par Alan. Je pense que cette révision va arriver à un moment parfait, je pense que parce que nous -- nous avons maintenant -- nous sommes une entité qui n'est pas sous contrat avec quiconque. C'est très -- pratiquement basé sur un modèle multipartite. Nous faisons partie intégrante de ceci et une partie très importante de cela, nous étant la communauté At-Large. Il est donc opportun de dire, nous devons examiner l'efficacité de la communauté At-Large, qui est essentiellement le terme principal de référence. La structure, l'efficacité de la structure, la façon dont nous collaborons avec d'autres parties de l'ICANN, toutes ces choses sont sur la table. J'ai eu de nombreuses discussions et je dois dire que j'ai eu plus que quelques bières sur la terrasse de l'hôtel Radisson à me demander quelles étaient vraiment les problématiques du niveau supérieur auxquelles nous avons à faire face. Et je pense que les problématiques du niveau supérieur reposent sur le rôle que nous avons à jouer, sur la manière dont sommes organisés de manière à faire ceci ou cela et à le faire de manière efficace, comment communiquer avec la communauté et le faisons-nous

efficacement, et, en fait, j'ai eu une conversation avec beaucoup d'étudiants, mais Heidi m'a corrigé en disant qu'en fait, le rôle d'At-Large est ascendant. Et j'ai dit non, en fait c'est une communication à deux sens. C'est nous qui comprenons véritablement les acronymes pour toucher et expliquer, mais ensuite écouter les explications et d'obtenir des commentaires. Ainsi, c'est un -- c'est un rôle à double sens. Et je pense que vous avez à expliquer comment l'efficacité de chacun de ces deux rôles dans ce qui est notre propre et nouveau modèle multipartite. J'attends beaucoup des résultats, et j'attends beaucoup de cette façon de mettre en œuvre ces commentaires pour rendre ce dispositif plus efficace. Maintenant, Alan, vous allez revenir en arrière et dire ce qui s'est passé la dernière fois.

ALAN GREENBERG :

Eh bien, puisque vous avez fait des commentaires sur le point où nous sommes aujourd'hui, je pense qu'il convient de demander à Cheryl Langdon-Orr, qui est la personne qui a supervisé la précédente révision de faire quelques brefs commentaires, et puis j'ajouterais peut-être mon propre point de vue.

CHERYL LANGDON-ORR :

Je peux rester en arrière. Tout microphone ouvert peut être entendu dans la salle. Ne vous inquiétons pas à ce sujet. Je vous remercie pour votre question. Je pense qu'il est vraiment

important, Rinalia, de reconnaître quelque chose qui a réellement eu des résultats systémiques pour l'ICANN en étant le deuxième tour de la première série de révisions qui a été exécuté. Afin de répondre plus précisément, pratiquement sans aucune exception, et parmi ces exceptions qui n'ont pas pleinement été mises en œuvre, on peut évaluer à 80 % leur progrès dans la mise en œuvre. Laissez-moi vous donner un exemple. Le sujet des organisations régionales At-Large, qui était l'une des très importantes recommandations, et il y avait des centaines de recommandations sur ce premier rapport. Et c'est une problématique en elle-même. Avec -- avec -- par exemple, la capacité pour une RALO d'avoir des membres individuels, parmi nos cinq RALO, trois l'ont fait, cela fonctionne et ils ont des membres individuels. L'une est sur le point de mettre en œuvre les règles. L'une est sur le point de mettre en œuvre les règles. Elles ont travaillé sur ce programme et/ou sont sur le point de le faire, dans le cadre d'un processus normal de révision RALO. Et je crois que l'autre s'est engagée à continuer la discussion. Donc, voici l'étendue de la non-mise en œuvre que je suis fier de signaler.

Cependant, c'est comme essayer de manger un éléphant. Il y avait une quantité absurde, totalement absurde de détails dans ces recommandations. Et cela a énormément pesé sur notre communauté pour ensuite essayer d'avoir une planification de

la mise en œuvre. Cela nous a éloignés de notre travail, et je tiens à dire un gros merci à la façon dont les -- les commentaires sont maintenant gérés. Et comme vous le savez, je suis impliquée dans d'autres révisions, avec Holly comme coprésidente sur la révision de l'ALAC, mais aussi avec la révision du comité de nomination candidature, c'est un souffle d'air frais et un exercice de professionnalisme de voir le changement qui a été systématiquement extrait de ce qui a été une expérience positive, mais néanmoins pénible la première fois. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Cheryl. Je pense que c'est un énorme compliment. Alan, vous voulez ajouter quelque chose ?

ALAN GREENBERG : Écoutez, deux choses... Pour ceux qui n'étaient pas parmi nous au moyen-âge, je dois mentionner que, comme nous le faisons maintenant, nous sommes allés vers -- pris un contrat avec un fournisseur externe pour effectuer une révision. Comme pour la précédente pour la GNSO, qui a alors été en grande partie abandonné par l'ICANN, et le Conseil de l'ICANN a mis sur pied un autre comité pour faire la révision de la révision et certaines recommandations qui n'avaient pas été acceptées durant la révision sont revenues dans un tout nouveau rapport, qui est

celui qui a été effectivement mis en œuvre. Cette fois-ci nous sommes -- nous comprenons que cette révision est la révision.

La quantité d'efforts qui a été déployée pour celle-ci, comme Cheryl l'a dit, je ne peux pas trouver mieux que manger un éléphant, mais lorsque des recommandations sont non seulement très, très précises, mais incluent des choses comme «vous devriez former un comité, avec tel nom, et puis voici les détails de ce qu'il devrait faire et qui devrait être un membre de ce comité», ce n'est pas ce qu'une révision devrait faire. Nous sommes optimistes que celle-ci ne le fera pas. Mais nous en avons appris beaucoup, et le fait qu'elle devrait se faire à haut niveau est certainement l'une de ces choses.

Il y a eu quelques autres résultats, autres que ceux que Cheryl a mentionnés. Deux d'entre eux sont assis autour de cette table. Nous avons Sébastien et Rinalia qui sont -- qui étaient -- a été et est un membre du conseil ayant le droit de vote, ce que nous n'avions pas avant. Nous avons commencé à ce point avec un agent de liaison à l'instar des autres comités consultatifs. Je vais vous dire ce que le rapport externe a dit, ils ne veulent pas d'un membre du conseil avec droit de vote, ne leur en donnez pas un, gardez l'agent de liaison. Le comité interne du conseil qui a été créé l'a complètement inversé et a dit de leur donner deux membres avec droit de vote. Le conseil dans sa sagesse a coupé -- a coupé la poire en deux. Oui, comme l'histoire de

Salomon, je crois, dans certaines religions, et l'a divisé en deux et nous a offert un membre du conseil.

STEVE CROCKER : Est-ce que Rinalia est le bébé ?

[Rires]

ALAN GREENBERG : Personne ne va continuer dans ce sens, Steve. L'une des autres recommandations a été la mise en œuvre de l'Académie ICANN. L'Académie ICANN est née du concept de l'on devrait effectivement informer les gens qui viennent à l'ICANN de ce que l'ICANN fait. Et cela a non seulement a été mis en œuvre pour At-Large, mais pour l'entièreté de l'ICANN et c'est l'un des meilleurs programmes qui existent pour -- les gens qui y sont passés, en tout cas, estiment que c'est vraiment une chose formidable.

Donc il y a définitivement eu beaucoup de choses qui en sont sorties. Le processus a été bien trop douloureux, et nous sommes très optimistes sur celui en cours.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je veux donc simplement dire au sujet des révisions que l'ICANN a fait un énorme travail pour en normaliser le processus, et je

pense que c'est plus simple maintenant. Il y a toujours plus de travail à faire pour progresser afin que le processus devienne plus efficace et efficient pour l'ensemble de la communauté, et nous reviendrons vers la communauté lorsque nous serons prêts à avancer. Quelle était déjà la deuxième question ?

ALAN GREENBERG :

Uniquement sur la première, pour être clair, l'ICANN n'a pas décidé de procéder à une révision externe pour tout mettre à la poubelle ensuite. Ce sont des décisions qui ont été prises l'une après l'autre. L'intention initiale était que nous croyions mettre en œuvre la première révision.

Pour clarifier donc.

La seconde question est : quels sont les mécanismes de responsabilité qui existent chez At-Large et qui sont importants pour vous -- bien pour nous -- et que nous aimerions faire connaître au conseil.

Quelqu'un voudrait en parler ? En fait, je pense que nous avez décidé que je vais en parler. Je suis las de ma propre voix, mais je vais vous répondre.

Eh bien, il y a différentes choses. Certes, nous avons nos règles de procédure, vous le savez, que certains groupes appellent les statuts constitutifs, mais nous utilisons le terme de ROP. Nous

les avons réécrites un certain nombre d'années et y avons mis beaucoup d'efforts. C'était probablement -- et Cheryl en était responsable officiellement, et j'ai fini par faire la rédaction finale. Ce fut probablement le processus le plus inclusif dont je me souviens parce que ce n'était plus seulement at-large, ce n'était plus seulement l'ALAC, ce n'était plus seulement les gens de RALO. Le nombre de personnes impliquées dans les discussions et le niveau de détail des discussions était -- je l'ai trouvé incroyable, et ce que nous avons réussi à faire est bel et bien un consensus de l'ensemble de la communauté.

Mais nous avons des provisions, entre autres, pour supprimer toute personne de la présidence de l'ALAC ou tout agent de liaison, de sorte que lorsque vous regardez les provisions sur la responsabilité qui ont été mises dans les nouveaux statuts, ne croyez pas que nous les avons choisis pour vous. Nous -- nous -- nous avons des règles semblables pour nous-mêmes.

Nous avons pour les gens des exigences en termes d'exécution. Nous suivons les résultats des votes, les registres de présence, et des choses comme ça. Et je dois avouer que nous ne sommes pas aussi bons que nous devrions l'être à les publier et à les sortir, mais les gens nous attendent sur cela et nous les publions, et nous disons aux gens quand ils arrivent à leur poste ce que nous attendons d'eux.

Et bien sûr, presque toutes les décisions que prend l'ALAC -- et certainement toutes les recommandations de type politiques que nous faisons -- sont aussi transparentes que possible. Elles font toutes l'objet d'une, à de très, très rares exceptions -- chaque fois qu'il nous arrive d'avoir un délai serré, mais en général elles sont toutes soumises aux commentaires publics au sein de nos communautés, les commentaires sont pris en compte, les rapports sont changés -- ou plutôt les recommandations sont modifiées, et c'est un processus très inclusif pour ceux qui choisissent de participer.

Bien sûr, comme toute autre chose dans cette communauté, obtenir la participation d'un grand nombre de personnes dans le processus peut être une expérience douloureuse, mais elle -- nous avons certainement essayés d'être aussi transparent que possible, et je pense que nous avons réussi. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci.

ALAN GREENBERG : Quelqu'un d'autre de l'ALAC a quelque chose à ajouter ?

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui, Cherine.

CHERINE CHALABY : J'ai une question, mais je -- je ne sais pas si vous serez en mesure d'y répondre dans cette séance ou non.

Ainsi au cours de WS1, l'ensemble des forces s'est concentré sur la responsabilité, pratiquement la responsabilité du conseil envers ses parties prenantes, et il y a eu un partage de nouveaux pouvoirs, et maintenant que nous avançons, si, par exemple, le Conseil ne répond pas à certaines exigences ou certains comportements, il existe une possibilité de recours que les parties prenantes peuvent prendre pour soit déchoir un membre du conseil ou déposer collectivement le conseil d'administration. Nous sommes donc responsables devant les parties prenantes et les parties prenantes ont le pouvoir d'agir.

Pour en venir à l'ALAC -- et cela s'applique à l'ensemble des SO et AC.

Et ma première question sera : envers qui êtes-vous responsable, non pas que vous ayez des mécanismes de responsabilité. Et êtes-vous responsables uniquement envers votre communauté ou également à la -- existe-t-il une responsabilité mutuelle entre les autres SO et AC et croyez-vous que c'est exécutoire et y a-t-il des mécanismes de recours qui pourraient exister, à votre avis, en dehors de l'ALAC.

De sorte que -- c'est une question très intéressante, et je me demande ce que -- si vous avez des idées sur le sujet.

Et ce n'est pas un -- type d'un -- je ne suis à l'aube de rien, mais c'est une discussion qui doit avoir lieu, surtout dans le WS2, mais je suis -- WS2, mais j'accueille tout apport ou toute idée selon votre point de vue ou...

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci Cherine. Alan ?

ALAN GREENBERG : Oui. Je vais répondre très brièvement, puis ouvrir la discussion pour voir si quelqu'un d'autre veut le faire. Et je fais partie du groupe de la piste de travail 2 qui réfléchit à la responsabilité des AC-SO.

Certaines AC/SO sont très faciles. Vous savez, vous pourriez prendre l'ASO qui est composée de gens qui sont nommés par les RIR et ils sont responsables envers les RIR. Vous ne pouvez pas être plus responsables que cela.

Dans notre cas, on pourrait prétendre que nous sommes responsables devant les 3,6 milliards d'utilisateurs de l'Internet, mais c'est clairement tiré sur la corde. Donc, simplement définir qui sont les membres, qui le -- le groupe envers lequel vous êtes

responsable, est un vrai défi, et chacun d'entre nous va avoir à le faire de différentes manières et le groupe de la piste de travail 2 qui va l'étudier le comprend bien.

Le concept de responsabilité mutuelle est à l'ordre du jour. Il y a quelques -- et je suis personnellement l'un d'entre eux, -- qui soutiennent ce concept, et il y en a d'autres qui mourront au combat pour dire que personne ne peut dire à une AC ou une SO quoi faire, aucune autre AC ou SO ne peut le faire -- ne peut dire à une autre ce qu'il faut faire. Il sera intéressant de voir comment cela se finit.

RINALIA ABDUL RAHIM : Leon ?

LEON SANCHEZ : Merci beaucoup Rinalia.

C'est Leon Sanchez, et je pense que nous, la communauté at-large et de l'ALAC, sommes principalement responsables envers notre -- envers notre communauté en premier lieu, qui est formée par nos ALSes, qui sont aux racines de ce que nous sommes. Et en ce qui concerne la responsabilité mutuelle, comme Alan vient de le dire, il y a un effort continu dans le cadre de la piste de travail 2 et c'est pourquoi la piste de travail 2 est si

importante pour l'ICANN. Non seulement l'organisation, mais la communauté.

Il y a eu une discussion sur la responsabilité mutuelle, et c'est ce qui se passe depuis la piste de travail 1. Notre tâche maintenant dans la piste de travail 2 est de développer cette idée et de voir comment les différentes SO et AC doivent être en premier lieu responsables, envers qui, et puis les unes envers les autres et au sein de l'organisation de l'ICANN et envers la communauté.

Donc je suppose que cela devra être développé durant les travaux de la piste de travail 2, et pour la première partie de votre question, je répète que nous sommes responsables envers notre communauté qui est formée par nos ALSes.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci Leon.

Seun Ojedeji.

SEUN OJEDEJI : Merci beaucoup. C'est Seun Ojedeji, pour la transcription.

Je pense que Leon a effectivement mentionné la partie la plus importante de toutes, qui est le fait que nous sommes responsables envers nos ALSes.

Peut-être pour la partie mutuelle, je pense qu'il est bon de noter que le niveau de transparence de chacune des SO et AC va vraiment déterminer comment la responsabilité mutuelle fonctionnera.

Pour l'ALAC, par exemple, toutes nos réunions sont ouvertes. C'est transparent. Les gens peuvent venir d'autres SO pour y participer. Nous espérons que des choses de ce genre pourront également aussi bien fonctionner dans d'autres SO et AC, de sorte que, grâce à cela, peut-être, la responsabilité mutuelle peut être -- pourra être respectée. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Seun.

En regardant autour de la salle, je ne vois pas d'autres mains, et je pense que le commentaire de Seun est un bon prélude à la troisième question que j'ai posée, qui est : de quelle aide supplémentaire avez-vous besoin pour améliorer l'efficacité de l'engagement et la participation des utilisateurs finaux dans le cadre de At-Large ?

Alan ?

ALAN GREENBERG : Merci. Je vais appeler Tijani pour répondre à cette question, et je pense que d'autres personnes auront des commentaires à faire à sa suite.

TIJANI BEN JEMAA : Merci beaucoup, Alan, et bonjour à tous.

L'ALAC est en train de faire un effort significatif pour la participation de sa communauté. Cet effort est réalisé au travers d'actions telles que la sensibilisation, le renforcement des capacités et le programme de mentorat.

Pour ce qui est de la sensibilisation, nous en faisons depuis très longtemps, mais ce n'était pas très efficace, et chaque année nous faisons une demande, une demande spéciale, d'un budget pour la sensibilisation. L'ICANN estime que cela peut être fait dans un programme, dans un programme organisé, tel que le programme pilote de sensibilisation régionale de la communauté qui a maintenant trois ans, et ce programme nous a beaucoup aidés à faire de la sensibilisation.

Et pour vous donner un exemple, grâce à ce programme, l'AFRALO a déjà doublé le nombre de ses ALSes.

Ce que vous pouvez faire pour nous aider à améliorer la sensibilisation, vous pouvez faire de ce programme non plus un

pilote, mais un programme permanent, continu, et de l'améliorer.

Il y a eu de l'amélioration durant ces trois dernières années, mais nous avons besoin de l'améliorer davantage pour être plus efficace et de faire de nous -- faire une meilleure sensibilisation.

La deuxième action pour la -- pour la participation est le renforcement des capacités, et At-Large est doté d'un groupe de travail sur le renforcement des capacités. Nous faisons du renforcement des capacités physiquement et nous faisons du renforcement des capacités en ligne.

Le renforcement physique des capacités se fait normalement durant les réunions de l'ICANN et cela concerne surtout les gens de cette -- ALSes de cette région, et pour le renforcement des capacités en ligne, nous faisons 12 Webinaires par an sur toutes les questions discutées dans l'ICANN.

Le renforcement physique des capacités est efficace, mais pas assez, car cela ne concerne que les représentants de l'ALS. Nous nous devons d'intéresser tous les membres des l'ALSes, afin d'aller à l'-- vers les ALSes et de faire un renforcement physique des capacités. Mais nous savons que c'est cher. C'est pourquoi le groupe de travail sur le renforcement des capacités a demandé avant, grâce à la demande spéciale, de faire du renforcement physique des capacités dans les régions où nous

n'allons jamais. Régions où, nous avons vraiment besoin de ce genre de renforcement physique des capacités. Mais notre demande n'a pas été acceptée.

Nous le ferons encore durant l'année fiscale 18 et vous pouvez nous aider en l'acceptant pour que nous puissions aller, par exemple, aller -- dans les pays de la Caraïbe, dans de petites îles du Pacifique, d'aller dans certaines régions en Afrique, et de faire un renforcement des capacités pour eux, pour nos ALSes là-bas.

La troisième action que nous faisons pour la participation est le mentorat.

Nous avons eu quelques programmes de mentorat, et nous avons toujours des programmes de mentorat, mais nous voulons que cela devienne quelque chose de constant, quelque chose de permanent, continu, nous avons donc besoin d'un programme, un programme à l'intérieur du budget de l'ICANN, pour le mentorat.

Et je pense que c'est -- les résultats n'ont pas été mauvais. Nous avons eu de bons résultats. Nous avons quelques leaders actuels qui sont passés par le programme de mentorat et j'espère que cela continuera et vous pouvez nous aider à remplir cet objectif. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci Tijani. Y a-t-il d'autres commentaires sur ce point ?

Oui, Alan.

ALAN GREENBERG : Oui. Comme nous vous en avons souvent parlé de différentes manières, le processus pour faire participer les ALSes -- c'est-à-dire non seulement une personne, mais des groupes entiers -- c'est vraiment difficile. Nous parlons une langue ésotérique. Pour ceux qui -- même pour ceux qui parlent anglais, c'est mystérieux. Et bien sûr la langue maternelle réelle est de plus un vrai problème.

Nous abordons le problème de front. En fait, durant la séance suivante, nous allons avoir une discussion de fond sur la façon dont nous pouvons régler certains des problèmes que nous savons avoir eus dans le passé, et la révision externe travaille aussi sur ce même sujet.

Je soupçonne que certaines de nos améliorations visant à réduire le problème en question vont avoir besoin de soutien, surtout en ce qui concerne le personnel de soutien, peut-être en termes -- d'autres manières, nous vous en reparlerons davantage plus tard Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Alan, et je pense avoir vu Xavier écouter très attentivement le sujet des ressources, oui.

Oui, Khaled.

KHALED KOUBAA : Merci, Tijani, pour cette présentation. Je pense que c'est un excellent travail qui existe depuis maintenant des années.

L'une des excellentes actions que j'ai entendues de l'un des membres de la communauté hier a été l'effet multiplicateur. Je pense que c'est ce sur quoi nous devrions nous concentrer, sur la façon dont nous pouvons nous assurer que toute initiative visant à donner du poids aux utilisateurs finaux ait un effet multiplicateur, et cela -- cela apparaîtra probablement dans les révisions et aussi dans la recommandation.

RINALIA ABDUL RAHIM : Je vous remercie, Khaled.

Sébastien ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Merci, Rinalia.

L'un des principaux objectifs d'At-Large est d'avoir au moins une structure ALS At-large dans chaque pays. Je suis certain que le conseil d'administration, le personnel, et les autres parties de la communauté peuvent participer à l'atteinte de cet objectif. C'est important pour At-Large, mais je pense que c'est important pour l'ensemble de la communauté de l'ICANN, pour l'empreinte de notre organisation.

D'un autre côté, la structure At-Large peut jouer un rôle important dans la diffusion de toute information, communication, provenant de l'ICANN au niveau régional ou mondial jusqu'aux parties prenantes locales, et pas seulement les utilisateurs finaux, mais toutes les parties prenantes. Merci beaucoup.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Sébastien.

D'autres commentaires ? OK. Merci beaucoup.

Je veux actuellement — veux soulever quelques questions.

La première est une idée qui me vient. Ce matin, le Conseil a tenu une réunion avec la ccNSO et quelqu'un a parlé de pachyderme dans la pièce. Cela m'a fait penser à un éléphant. Et puis Cheryl s'est levé et a dit : «C'est vraiment difficile de manger un éléphant.» Et j'étais -- je me demande si le thème

des éléphants sera soulevé durant la réunion du RSSAC et continuera tout au long de la journée. On ne sait jamais ...

De toute façon, je voulais signaler à la communauté At-large deux personnes du conseil d'administration de l'ICANN. La première est l'agent de liaison de l'IETF au conseil de l'ICANN, Jonne Soininen de Finlande. Pouvez-vous lever la main, s'il vous plaît ? Plus haut.

C'est la personne qui a produit ce rapport sur l'expérience utilisateur que j'ai partagé avec vous, et dans le cas où vous avez des questions pour lui ou souhaitez discuter avec lui, vous savez à quoi il ressemble. Nous avons peut-être un peu de temps, environ -- quelques minutes, et vous pouvez le faire.

Je voulais également signaler l'administrateur du conseil nommé par la GNSO, Bruce Tonkin, qui est également à la table, et c'est un collègue avec qui j'aime beaucoup travailler. Parfois, nous nous trouvons à l'opposé sur certaines questions, et il dit beaucoup de choses extraordinaires, ce qui est bon pour l'apprentissage et je les note à chaque fois.

Mais hier, je l'ai entendu dire la chose la plus extraordinaire et j'ai pris note et je voulais partager avec vous.

Le Conseil a tenu hier une réunion avec la chambre des parties prenantes, le bureau d'enregistrement -- les registres et bureaux

d’enregistrement, et Bruce a dit ce qui suit, et je paraphrase. Le test ultime de la valeur des politiques que nous générons ici se trouve dans les améliorations qui ont été mises en place pour les utilisateurs finaux.

Et j’ai écouté cela et j’ai pensé, « Ouaouh, Bruce ! Vous êtes l’homme de la situation ! Je vous salue ! »

Merci.

[Applaudissements]

RINALIA ABDUL RAHIM : Allons-y pour quelques questions ou d’autres pensées, parce que nous avons encore trois minutes.

Alberto Soto.

ALAN GREENBERG : Pendant qu’Alberto se dirige vers le micro, je vais signaler qu’Alberto est un ancien président de LACRALO et un nouveau membre de l’ALAC.

ALBERTO SOTO : Alan nous a demandé d’être concis et concrets dans nos demandes. Nous avons -- les autres RALO ont cette demande aussi. Des pays comme Haïti, qui a souffert de la nature, et nous

devons y faire attention parce que c'est le pays d'Amérique latine avec le plus faible indice de pénétration, et nous savons que le moyen de réussir l'évolution sociale est d'augmenter la pénétration. Nous devons faire -- prendre des mesures. Nous devons coopérer. Même chose avec le Nicaragua.

Et n'oubliez pas que -- et j'insiste sur ce point -- que nous avons -
- le meilleur appareil de propagande pour l'ICANN se trouve au sein de nos ALSes. Merci. Elles sont notre moteur publicitaire.

RINALIA ABDUL RAHIM : Des questions ?

Seun.

SEUN OJEDEJI : OK. Merci. Merci beaucoup. C'est Seun.

Mes -- il y a quelques jours, mon attention a été attirée par une annonce qui a été faite il y a quelque temps par l'ICANN sur certains accords qui étaient -- qui ont été désengagés après 12 mois en rapport avec les nouveaux gTLD, et j'ai vérifié la liste vu que la plupart d'entre eux étaient originaires de pays en développement. En particulier l'Afrique, par exemple.

Ce n'est pas forcément le problème de savoir si l'ICANN n'a pas fait correctement les choses, c'est juste le souci de savoir que

ces gens peuvent avoir perdu leur argent par le fait qu'ils n'ont réellement compris ce dans quoi ils s'engageaient seulement après qu'ils aient vraiment investi et peut-être que cet argent aurait été utilisé de façon différente au sein de la communauté.

Alors je dis seulement ça pour peut-être justifier davantage la décision de ne probablement pas accélérer la nouvelle -- la prochaine phase des nouveaux gTLD afin que nous puissions renforcer les capacités dans ces régions en développement.

Il est important que ceux qui feront l'exploitation des nouveaux gTLD proviennent également de ces régions parce que c'est comme cela que l'économie se développera à l'échelle mondiale. Merci.

RINALIA ABDUL RAHIM : Merci, Seun. En effet un point important.

Autres questions ou commentaires sur ce qui a été soulevé jusqu'à maintenant ou quelqu'un veut-il soulever de nouvelles questions ? Non ? Alan ?

ALAN GREENBERG : Je n'ai rien. J'ai suffisamment parlé depuis le début -

RINALIA ABDUL RAHIM : OK.

ALAN GREENBERG : - et nous sommes maintenant à bout de notre temps.

RINALIA ABDUL RAHIM : Oui. Merci beaucoup. Cela a été une discussion très intéressante. Je pense qu'avoir eu l'oreille du Conseil d'administration en ce qui concerne vos réponses aux questions posées et également les préoccupations au sein de votre communauté, à mon avis, a été très précieux. Merci beaucoup.

ALAN GREENBERG : Merci.

[Applaudissements]

Je pense que cette réunion pourrait devenir la meilleure réunion du Conseil avec l'ALAC que nous avons eu en termes de discussions de fond, et je vous remercie.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]